

POURIM MÉCHOULACH À JÉRUSALEM

Lorsque Chouchane Pourim tombe Chabbath, des changements interviennent sur le calendrier des Mitsvot pour les habitants de Jérusalem. L'équipe Torah-Box vous propose un calendrier pour vous préparer au mieux.

Dates



Mitsvot



Tefilot

Jeu

Jeudi 13 Adar

Journée : jeûne d'Esther

Soir : première lecture de la Méguilat Esther

Pas de récitation du 'Al Hanissim
dans la 'Amida et le Birkat Hamazone

Vendredi 14 Adar

Journée :

- Deuxième lecture de la Méguilat Esther
- Matanot Laévyonim (don aux pauvres)

- Pas de récitation du 'Al Hanissim dans la 'Amida et le Birkat Hamazone
- Pas de lecture de la Torah.

Facultatif : faire un repas convenable le vendredi car c'est Pourim dans le reste du monde

Vendredi soir et Samedi 15 Adar

(Chabbath, jour de Chouchane Pourim)

Récitation du 'Al Hanissim

dans la Amida de 'Arvit de Chabbath et dans toutes les autres prières, ainsi que dans le Birkat Hamazone des trois repas.
En cas d'oubli, on ne reprend ni la prière, ni le Birkat Hamazone.

Samedi matin :

- **Sortie de deux Sifré Torah :**

Premier : Paracha de la semaine

Second : lecture dans le second Séfer Torah du passage relatif à 'Amalek (Chémot 17, versets 8 à 16)

Haftara : Shmouel 1, chapitre 15, verset 1 à 34 (la même que celle du Chabbath précédent)

- Min'ha de Chabbath : **on ne dit pas Tsidkatékha** après la 'Amida

*Facultatif : Préparer un plat supplémentaire en l'honneur de Pourim et boire un peu plus que d'habitude.

Envoyer un mets à son prochain s'il existe un Erouv.

Dimanche 16 Adar

Journée :

- **Michloa'h Manot** : envoi de deux mets à son prochain.
- **Michté Pourim** : grand repas de Pourim. Il est vivement recommandé de porter des habits de fête

- **On ne récite pas les Ta'hanounim** lors de Cha'harit et Min'ha

- **Pas de récitation du 'Al Hanissim** dans la 'Amida et le Birkat Hamazone

Facultatif : donner à nouveau les Matanot Laévyonim (don aux pauvres)
Il est préférable de ne pas travailler ce jour

Prochains Pourim Méchoulach : 5781 (2021), 5785 (2025) et 5805 (2045)

Source : Choul'han Aroukh, chapitre Ora'h Haïm 688, Halakha 6



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

Pour obtenir d'autres documents de 'Hizouk, contactez-nous :

Tél (FR) : 01.80.20.5000 - Tél (ISR) : 02.37.41.515 - Web : www.torah-box.com



Question au Rav



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)



www.torah-box.com/question